



## RÉFORME DES RETRAITES : PAS DE RÉPIT JUSQU'AU RETRAIT !

### Une semaine de grève, manifestations et actions

Ce vendredi 24 janvier, des milliers de manifestants ont défilé à Montpellier, Béziers et Sète. A l'échelle nationale la mobilisation a également été très suivie. Dans le département de l'Hérault, les personnels ont multiplié les actions durant toute la semaine : manifestations aux flambeaux à Béziers et Montpellier, action devant le Lycée Jules Guesde de Montpellier hier entraînant le report des E3C (épreuves anticipées du bac), tractages, opérations « collèges morts »...

La détermination des personnels de l'éducation reste entière face aux mauvais coups portés par le pouvoir en place. Le ministre Blanquer fantasme en affirmant dans les médias que « 99,9 % des enseignants sont d'accord avec ce [qu'il dit] ». Aujourd'hui la masse des grévistes et des manifestants a prouvé s'il le fallait qu'il n'en est rien ! Il n'est pas surprenant qu'un ministre qui fait preuve d'un tel aveuglement à propos de l'hostilité qu'il suscite chez les personnels, soit également totalement dans l'erreur devant les effets délétères produits par ses réformes : en 2 ans, Blanquer et Macron ont dévasté l'éducation ! Devant un bilan aussi catastrophique la seule option acceptable pour Blanquer c'est la démission !

Aujourd'hui alors que le gouvernement s'en prend à nos pensions de retraite il est temps de mettre un coup d'arrêt à l'ensemble de cette politique néolibérale qui casse les services publics et brutalise les salariés du public comme du privé. Nous ne négocierons rien, nous ne reculerons pas. Retrait total du projet de réforme des retraites.

### Pas de répit pour le gouvernement jusqu'au retrait !

Un préavis de grève déposé par la fédération SUD éducation pour toute la période scolaire jusqu'aux vacances d'hiver couvre l'ensemble des personnels. **SUD éducation 34 appelle à s'en emparer pour massifier et amplifier la grève reconductible, seule à même de faire reculer le gouvernement Macron/Philippe par le blocage du pays.**

Avec les autres secteurs professionnels en lutte, unis et déterminés, nous pouvons gagner ! Défendons les conquêtes du Conseil National de la Résistance, ne laissons pas un gouvernement au service des banques vendre nos retraites aux fonds de pension. La semaine prochaine on maintient la pression ! C'est ce mandat que continuera de porter SUD éducation dans les Assemblées générales de personnels et lors des intersyndicales départementales.

#### Pour rappel, SUD éducation 34 :

- revendique un taux de remplacement à 75 % des dix meilleures années ou du dernier indice, avec une durée de cotisation de 37 ans et demi pour le taux plein, un départ à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles, et aucun recul sur les droits acquis.
- invite les personnels du 1er degré à envoyer une [déclaration d'intention de grève](#) couvrant la période de janvier-février ;
- invite tous ceux qui le peuvent à alimenter la caisse de grève nationale mise en place par la fédération SUD éducation : [caissedegreve.sueducation.org](http://caissedegreve.sueducation.org) / à alimenter la [caisse de grève départementale](#) mise en place par l'Assemblée générale de grévistes de Montpellier et environs.
- appelle tous les personnels de l'éducation et de l'ESR, partout où c'est possible, à se réunir en Assemblées Générales de secteur ou d'établissement, à amplifier et reconduire la grève, à multiplier les actions sur l'ensemble du département.

### SUD éducation 34 appelle :

- **Mardi 28 janvier :** à se mettre en grève et se rassembler devant le lycée Clemenceau à Montpellier à 7h à l'occasion des épreuves anticipées du bac (E3C)\*
- **Mercredi 29 janvier :** - à se rassembler devant le lycée Clemenceau à Montpellier à 12h30
  - à manifester massivement à Montpellier (14h Place Zeus) et à Béziers (10h30 Bourse du Travail)\*
  - à participer à l'Assemblée Générale Inter-degrés à Montpellier (17h La Carmagnole, 10 rue Haguenot)
- **Jeudi 30 janvier :** - à participer à la marche aux flambeaux à Montpellier (18h CPAM)\*
- **Vendredi 31 janvier :** - à participer à la marche aux flambeaux à Béziers (18h Sous préfecture)

\* Appel de l'intersyndicale interprofessionnelle